Un site pour promouvoir les métiers du plâtre

Regroupant les principaux acteurs de la filière, l'association pour la promotion des métiers du plâtre et de l'isolation se dote d'un nouveau moyen de communication. Elle compte sur son site internet pour répondre aux attentes de toutes ses cibles, et principalement des jeunes et demandeurs d'emploi.

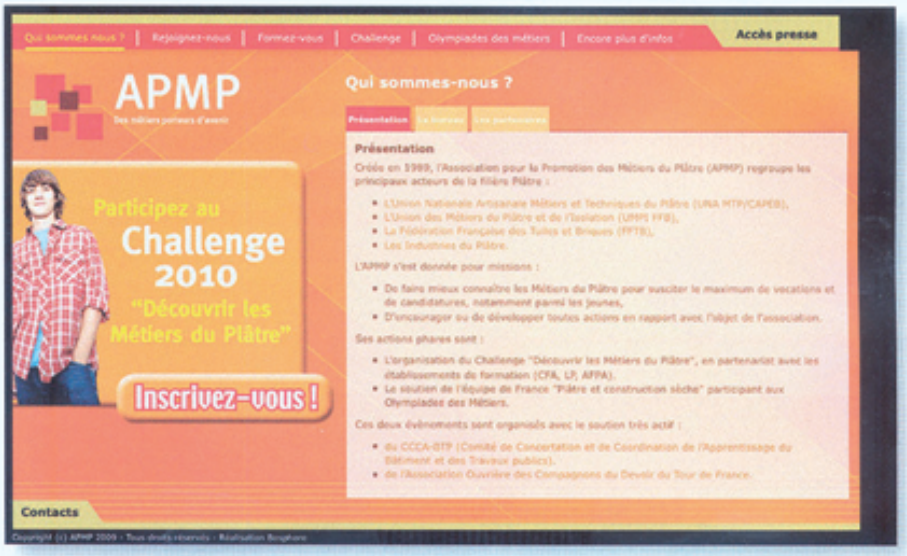

Le site internet de l'association pour la promotion des métiers du plâtre et de l'isolation a pour mission de répondre aux questions de tous ceux qui cherchent des informations sur ces métiers. Professionnels, parents et enseignants y trouveront les éléments nécessaires pour les guider dans leurs recherches sachant que le portail privilégie la cible jeunes et demandeurs d'emploi avec un objectif avoué : les attirer vers les métiers de cette importante filière du second œuvre. Pour preuve, la part belle faite au challenge annuel "Découvrir les métiers du plâtre" qui donne la possibilité, depuis maintenant 15 ans, aux élèves des centres de formation et Lycées professionnels participants, de mieux s'initier à la réalité des métiers avec un thème unique cette année autour du "Confort et plaisir dans le Bâtiment : les apports du plâtre". Pour cette nouvelle édition, 22 établissements répartis dans toute la France ont annoncé leur participation. Ce concours est valorisé dès la page d'accueil et les candidats peuvent s'inscrire en ligne. Autre initiative renforçant l'intérêt de l'association pour les jeunes, la rubrique consacrée aux Olympiades des métiers, cette compétition internationale dans laquelle l'APMP s'implique en soutenant l'épreuve "plâtrerie et construction sèche".

Perspectives de carrière

Tout au long de la navigation, le site offre 6 rubriques complémentaires. Outres celles consacrées au challenge et aux Olympiades, l'APMP détaille son historique, ses missions, ses actions phares et brosse une présentation détaillée et incitative de l'évolution de la profession pour valoriser les perspectives de carrière. La rubrique "Formez-vous" regroupe toutes les filières existantes, sans parti pris : apprentissage et voie scolaire. Chacun y trouvera son compte, qu'il soit collégien, demandeur d'emploi ou encore professionnel voulant se reconvertir. À noter également que des liens permettent aux internautes de s'orienter directement vers les sites des établissements et organismes assurant les formations. L'APMP a relevé le défi de réunir, au sein d'une même structure, des organismes* qui ont décidé de mettre leurs différences de côté pour œuvrer ensemble à la valorisation d'une filière qui manque de main d'œuvre. Il faut dire que l'activité de plâtrerie traditionnelle est sérieusement menacée d'extinction dans certaines régions de France faute de personnel qualifié. ■

C.J.

** L'APMP regroupe : l'UNA CAPEB des métiers et techniques du plâtre, l'Union des métiers du Plâtre (FFB), la Fédération française des tuiles et briques (FFTB) et les Industries du plâtre.*